



## **pv suite au telephone au volant**

Par **geraud 31**, le **24/05/2011** à **23:45**

j telephone au volant ,les gendarmes en tenue m'arrete a un rond point,me disent de me garer et ensuite me signifient que deux gendarmes en civils sont garees plus haut rt m'ont surpris, donc je demande a ce gendarme de bien vouloir faire venir ses collegues,ceuci lui dise a la radio d aller les voirs sur place, le gndarme en tenue me donne mes papiers et, je vais voir les civils ,un d'eux descend me montre sa carte et me dit qu 'il ont une commission rogatoire du procureur qu il ne m'ont pas montrer a ma demande j'ai refuser de signer le pv; que doit je faire? merci d'avance

Par **Domil**, le **25/05/2011** à **01:35**

Vous serez convoqué au tribunal et vous risquez l'amende majorée